



DOSSIER DE PRÉSENTATION

tandem | spectacle et débat philo - à partir de 14 ans

L'AFFAIRE COSTALAMONE

Je mourrai pas GIBIER

INTI Théâtre

La découverte du roman ***Je mourrai pas gibier*** fût saisissante. Ce texte, parfaitement écrit pour les ados et d'une intelligente dramaturgie, se révèle à la fois violent et d'une immense sensibilité. Il ouvre aussi sur de multiples réflexions autour des questions de justice.

Ce livre, qui est référencé dans les manuels destinés aux enseignant·e·s de français, je le découvre en 2019 lors d'une discussion avec un professeur de l'enseignement secondaire. Nous sommes alors en plein atelier autour du spectacle ***Suzy et Franck***, mené grâce au Label d'Utilité Publique de la COCOF. Depuis j'ai le désir « de faire quelque chose » avec ce texte.

Notre société évolue, elle devient de plus en plus radicale, binaire. Face à cela, j'ai cherché à poursuivre les débats philo si riches qui suivaient les représentations de ***Suzy & Franck***, débats autour de la justice et de la peine de mort: Comment punir ? Qui punir ? Dans quel but punir ? Si la question du rétablissement de la peine de mort reste présente (parfois même médiatiquement), en même temps les notions de justice réparatrice gagnent aussi du terrain.

Ainsi, est né ce projet d'adaptation du texte de Guillaume Guéraud dans une forme théâtrale légère qui sera suivie d'une discussion philo en présence d'une personne ressource spécialiste du droit pénal. Nous vous invitons à le découvrir et nous espérons, avec vous, continuer d'alimenter, auprès des ados, les réflexions autour d'une peine « humaine, utile et juste ».

Didier Poiteaux

*Conception et accompagnement
artistique et dramaturgique*

L'AFFAIRE COSTALAMONE

« Des raisons, on peut toujours en trouver. Des bonnes ou des mauvaises. En pagaille. Mais c'est pas mon boulot. Il y a des spécialistes pour ça. Ils vont sûrement me poser un milliard de questions sur les coups que j'ai pu prendre quand j'étais même et sur les trucs que je voyais à la télé et sur la fois où j'ai rayé la voiture de ma prof de maths ou encore sur mes poissons que j'ai laissé crever de faim pendant les dernières vacances. Après ça, ils me montreront des taches qui ressemblent à rien et ils attendront que je leur dise à quoi ça ressemble. Je vois pas ce que je pourrai leur raconter. »

Je mourrai pas gibier - Guillaume Guéraud

À l'occasion du mariage de son frère, Martial Costalamone fait 8 victimes : 5 morts, 2 blessés graves et 1 blessé léger. Le blessé léger, c'est lui. Au fur et à mesure du récit, on découvre Martial, sa vie, son environnement, son village de Mortagne où s'affrontent depuis toujours les scieurs et les vigneron. Tout le monde doit choisir son camp. Une seule passion les unit tous : la chasse. Ils répètent d'ailleurs sans cesse : « Je suis né chasseur ! Je mourrai pas gibier ! ».

Le récit est transmis sans pathos et avec distance. Pour permettre cette distance, ce n'est pas Martial qui se trouve devant les spectateurices mais une citoyenne « enquêtrice-assistante sociale- psychologue », bien décidée à questionner l'utilité et le fonctionnement de la justice. Sans excuser ou pardonner, **L'affaire Costalamone** veut ouvrir un chemin vers une meilleure compréhension des mécanismes de la violence. Au spectacle s'ajoute une discussion philo avec les spectateurices pour questionner le rôle de la justice, avec l'aide d'un·e intervenant·e spécialiste en droit pénal ou criminologie (avocat·e, sociologue, assistant social...).

Qui a la responsabilité du crime commis ?

Comment le réparer ?

NOTE D'INTENTION

Qu'est-ce qu'une peine ? A quoi sert-elle ? Qu'est-ce qu'une peine « juste » ? qui punir ? C'est à ces questions et d'autres que tenteront de répondre les adolescent·e·s convié·e·s à la rencontre autour de « L'Affaire Costalamone ».

Le point de départ de la discussion est la présentation d'un « fait divers », la tuerie perpétrée par Martial Costalamone. La comédienne expose au public le contexte dans lequel le crime a été commis : elle présente les lieux, diffuse des enregistrements de la déposition de Martial, en lit quelques extraits et établit une chronologie précise des événements.

Le témoignage de Martial et la présentation du fait divers, bien que totalement fictionnels, s'inspirent de différents faits réels. Mais le récit est transmis sans pathos et avec distance. Son adaptation pour le théâtre implique de préserver cette démarche analytique à travers cette parole qui génère tantôt l'empathie, tantôt la réflexion. Pour permettre cette distance, ce n'est donc pas Martial qui se trouve devant les spectateur·ices mais une citoyenne « enquêtrice-assistante-sociale-psychologue-avocate », bien décidée à questionner l'utilité et le fonctionnement de la justice. Le récit initialement écrit en « je » passe à la troisième personne. Martial est présent à travers la comédienne et les enregistrements qu'elle décide de diffuser.



Pour exposer les faits et les protagonistes, elle dispose d'un rétroprojecteur et d'une série de documents. Grâce à un travail de composition picturale mené par Karin Vyncke, le récit se développe aussi visuellement. Par un jeu d'échelle, de superposition, de formes et de couleurs, les projections portent un éclairage symbolique sur les relations entre les personnages, le rapport qu'a Martial avec son environnement et ses pensées profondes. La poésie qui s'en dégage et le geste artistique décalent le regard et permet une multiplication des points de vue.

Car le spectacle ne prend pas parti sur la présumée responsabilité de Martial. Il essaye simplement de porter un regard plus large. C'est une « affaire » qui est présentée aux spectateurices, amené-e-s à endosser le rôle de chercheuse. Une affaire présentée avec le plus d'objectivité possible. Une affaire sur laquelle, la personne ressource invitée à chaque représentation proposera un éclairage plus « professionnel ». C'est donc tout naturellement que le spectacle trouve son prolongement dans le débat philosophique mené par la comédienne et la personne ressource et qui suit la présentation. Avec les adolescent-e-s, iels cherchent - nous cherchons - à réfléchir au rôle de la justice et à la manière de lui faire remplir ses objectifs.



UN PROJET TANDEM

L'affaire Costalamone est un des **TANDEM** d'INTI Théâtre. Les TANDEM mélangent une forme théâtrale légère tout terrain, avec un atelier qui met en action le public. Ils se jouent dans les lieux non-équipés : les écoles et leurs cours de récré, les bibliothèques, les Maisons de jeunes, les tiers-lieux... Au plus proche des spectateur·ices, petit·e·s et grand·e·s, nous souhaitons initier avec elleux une réflexion, un atelier d'écriture ou une animation de danse-théâtre, et ensemble exercer notre créativité.

LE SPECTACLE

L'affaire Costalamone est l'adaptation du roman pour adolescent·e·s *Je mourrai pas gibier*, écrit par Guillaume Guéraud. Un texte fort, brut, parfois violent. Des mots directs, sans concession. Le livre fait partie des ouvrages référencés pour les enseignant·e·s du secondaire. INTI Théâtre en propose une adaptation, sous forme de témoignage. Ce spectacle est techniquement autonome et se joue dans les bibliothèques, les petites salles non équipées, voire directement dans les classes.

LE DÉBAT PHILO

La discussion philo n'a pas pour but de convaincre, ou de faire la morale. Dans le prolongement du spectacle, on va plutôt s'interroger ensemble, se questionner sans jugements. Les élèves sont invité·e·s à donner leur avis quel qu'il soit, de manière argumentée, à inventer leurs propres propositions, dans une atmosphère d'écoute et de bienveillance. Pour redonner, ensemble, en prenant son temps, un peu de complexité et de profondeur à nos réflexions.

Ce qui fait la richesse du débat philo, c'est la liberté qu'il laisse aux participant·e·s. Sans imposer, sans diriger, l'animatrice laisse la discussion prendre une direction ou une autre. Son rôle est surtout de partager la parole, relancer la discussion, soulever parfois le voile vers d'autres directions possibles avec l'aide de la personne ressource. D'une fois à l'autre, la discussion philo qui suit l'histoire de Martial Costalamone prend donc des tournures différentes. Autour de cette thématique de la peine, les questions fusent, et les élèves choisissent par elleux-même d'emprunter une voie ou une autre.

Ci-après, quelques-uns de ces chemins possibles, et quelques infos sur les thématiques qui peuvent être abordées. Le projet s'accompagne aussi d'un **dossier pédagogique**, qui amène plus de pistes et d'informations concrètes sur ces thématiques. Dans le cadre scolaire, nous proposons également, sur demande, de prolonger la discussion philo par un atelier en classe quelques semaines après la représentation pour approfondir l'un ou l'autre sujet si besoin.

La prison

Nombre de prisons en Belgique **34**
Taux d'occupation **120%**
Environ **1.862** détenu·e·s « en trop »
Est ce que la prison, ça «marche»?

La justice réparatrice

Forme de justice qui vise à réparer les torts causés en laissant un rôle majeur aux victimes. Elle peut prendre différentes formes (**médiation**, justice participative, restaurative)
La médiation et la réparation peuvent-elles remplacer la punition?

Le droit pénal des mineurs

Prise en charge par l'**aide à la jeunesse**. Un·e jeune de moins de 18 ans qui commet une infraction fait l'objet de **sanctions éducatives**.
Les mineurs doivent-iels être traités différemment des adultes?

La responsabilité individuelle

Est-on vraiment seul-e responsable de nos actes?

Le rôle de la société

Une société polarisée ou inégalitaire voit souvent plus de méfaits commis.
Une société peut-elle être violente et pousser au méfait?

Le rôle de l'éducation

L'école, les parents, les structures d'accueil
Comment éduquer à la (non-)violence ?

La violence

Sous toutes ses formes: physique, verbale, psychologique, institutionnelle, symbolique
La violence est-elle parfois légitime? Légale? Acceptable?

L'abolitionnisme

Analyse critique du système pénal qui remet en cause le système carcéral et plus largement l'utilité du droit pénal
Pourrait-on vivre dans un monde sans prisons?

Comment punir ?

Qui punir ?

Pourquoi punir ?

La justice

Classifier ce qui est «juste» et ce qui est «injuste»
Qu'est-ce qui est (in)juste? Qui décide ce qui l'est ou non?



RETOURS DE PROFS

Tout s'est très bien passé et autant les élèves que moi avons vraiment apprécié ce moment. (...) Ils ont adoré pouvoir s'exprimer librement, les interventions d'Amel, Damien et Didier. Tout cela a permis de mettre certaines personnalités, certains points de vue très intéressants en avant. En conclusion et plus personnellement, j'ai vraiment apprécié la qualité de l'animation, de la mise en scène et du rôle des élèves au sein du spectacle.

M. Gosseye, Athénée Royal de Woluwe-Saint-Lambert

Aussi, un vrai plus a été apporté par la spécialiste venue de l'ULB. Son regard externe et professionnel nous a beaucoup éclairé-e-s sur certaines situations. Merci à elle.

M. Ribaud, Athénée Royal de Woluwe-Saint-Lambert

Encore merci de tout ce que vous apportez aux jeunes (et moins jeunes). S'interroger est tellement important.

Mme Braunshausen, Institut Saint-Vincent de Paul à Forest

Les personnes-ressources étaient de qualité et ont permis de réfléchir sur les différentes problématiques. Tout le monde était ravi en fin de journée. Avec mes élèves de l'enseignement professionnel, il est difficile de les emmener au théâtre. Mais quand le théâtre vient à eux, ils sont preneurs!

Mme De Meyere, CESJB Tamines



ÉQUIPE ARTISTIQUE

INTERPRÉTATION Amel Felloussia | Galia De Backer (en alternance)

MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION Olivier Lenel

CRÉATION VISUELLE Karin Vyncke

ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE Pierre-Paul Constant et Didier Poiteaux

CRÉATION SONORE Roxane Brunet

VOIX MARTIAL Olivier Lenel

VOIX TERENCE Eric Poiteaux

MUSIQUE Nicolas Arnould

CONCEPTION ET PRODUCTION INTI Théâtre

REMERCIEMENTS à La Roseraie

PERSONNES RESSOURCES Agathe De Brouwer, Carla Nagels, Caroline Heymans, Damien Scalia, Ariane Amado, Léa Teper, Justine Doigni, Harold Sax, Serge Glibert, Delphine Pouppez, etc.

AVEC LE SOUTIEN DE l'Observatoire International des Prisons

EN PRATIQUE

Techniquement autonome

À partir de **14 ans**

Déroulé :

- Lecture-spectacle **50 minutes**
- Débat philo **50 minutes**

Deux représentations par jour sont possibles

Dossier d'accompagnement à destination des enseignant·e·s et des accompagnant·e·s disponible sur demande

CONTACT

Didier Poiteaux – Conception et diffusion

+32(0)485/79.65.15 - didier@intitheatre.be

<http://www.intitheatre.be/>



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

